

**Pétition au Parlement Européen pour la reconnaissance des maladies provoquées par la pollution de l'environnement.**

Madrid, 12 mai 2011. Le Comité Espagnol pour la Reconnaissance du Syndrome de Sensibilité Chimique Multiple (MCS), ainsi que d'autres partenariats espagnols et européens ont présenté aujourd'hui 12 au **Parlement Européen à Strasbourg**, à l'occasion de la **Journée Internationale de la Fibromyalgie, Syndrome de Fatigue Chronique, Sensibilité Chimique Multiple et Electrohipersensibilité**, une déclaration écrite à travers les députés Raul Romeva, Verts ALE et Willy Meyer Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique.

Cette déclaration est demandée conformément à la Résolution du Parlement Européen du 4 Septembre de 2008, sur l'examen du Plan d'Action de l'UE sur l'Environnement et la Santé 2004-2010 (2007/2252 (INI), paragraphe J), pour éviter les inégalités entre les différents pays européens en ce qui concerne la reconnaissance de ces maladies. La déclaration demande au Parlement Européen de faire une **pétition à l'OMS en toute urgence** pour que **l'EHS et le MCS soient inclus dans la Classification Internationale de Maladies**, dans les classifications qui en découlent et dans la **Liste des Maladies Professionnelles de l'OIT**.

La déclaration demande également que les patients des deux maladies soient considérés comme des **groupes à risque** qui ont besoin d'une protection spéciale face aux problèmes de pollution environnementale et de prendre des mesures **IMMÉDIATES, RÉELLES ET ÉFFICACES** pour protéger les personnes souffrantes de ces maladies environnementales.

La déclaration fait un **appel à tous les gouvernements des pays** de l'Union européenne pour **qu'ils agissent en urgence pour donner une solution** aux deux collectifs de malades.

Afin **d'éviter d'autres inégalités** dans le domaine de la santé publique et de l'environnement dans les pays membre de l'UE, est ajouté à la déclaration, une pétition pour établir une **réglementation** pour que les **agents physiques ou les substances considérées nocives ou toxiques dans un pays de l'UE le soient dans le reste des pays membres**. Basé sur le principe de précaution, les références seront celles des **pays qui appliquent les niveaux les plus bas**.

Aussi, pour maintenir une attitude cohérente à cette mesure, il faut **interdire et garder un contrôle strict sur l'importation** de produits contenant ces agents physiques et ces substances toxiques.

**Contac communiqué de presse:**

**Sonia Ortiga**, tel. (+34) 645803417

Email: [environmentalhealthcampaign@gmail.com](mailto:environmentalhealthcampaign@gmail.com)